



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

*XXXVI<sup>e</sup> SESSION*  
*Dakar, 5 au 8 juillet 2010*

---

**DOCUMENT N°40**

**SESSION**

**INTERVENTION**

**DE**

**M. Pierre NGOLO**  
**Président du Parlement de la CEMAC**

**Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale**

**Parlement Communautaire**

**Présidence**



**INTERVENTION DU PRESIDENT  
DU PARLEMENT DE LA CEMAC,  
L'HONORABLE PIERRE NGOLO A L'OCCASION  
DU DEBAT GENERAL DE LA 36<sup>e</sup> SESSION DE L'APF**

**DAKAR 04 – 08 JUILLET 2010**

**Thème** : « 50 ans après les indépendances, 10 ans après Bamako : La situation de la démocratie parlementaire dans l'espace francophone »

- Monsieur le Président de l'Assemblée Parlementaire de la francophonie ;
- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal ;
- Monsieur le Secrétaire Général de la Francophonie ;
- Monsieur le Secrétaire Général parlementaire de l'APF ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Parlements nationaux et communautaires ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales ;
- Distingués invités ;
- Mesdames et Messieurs ;
- Chers Collègues.

**Je voudrais tout d'abord dire notre reconnaissance et nos remerciements au peuple du Sénégal, aux autorités, particulièrement au Président de la République, Maître Abdoulaye WADE pour tout ce qui a été fait afin de nous assurer un accueil chaleureux et de nous garantir un séjour particulièrement agréable.**

**Nous disons un grand merci à nos amis de l'Assemblée Nationale et au <sup>N° du Sénat</sup> Président Mamadou SECK** *et Pape Diop*

**Monsieur Le Président  
Mesdames, Messieurs  
Chers Collègues**

**Le Thème du débat général de cette 36ème Session de Notre Assemblée porte sur la déclaration de Bamako, 10 ans après et 50 ans après les indépendances ; quelle situation pour la démocratie parlementaire dans l'espace francophone !**

**Il y' a prés de deux mois à Kinshasa, lors de la Régionale Afrique, nous avons planché sur ce thème, il s'en est dégagé les conclusions et les propositions nous engageant tous et dont nous restons solidaires.**

**Notre espoir est que la rigueur de notre discours et la fermeté affichée dans la défense des principes alimenteront et conduiront notre action au quotidien pour que la démocratie parlementaire s'approfondisse et constitue un véritable gage au développement de la démocratie libératrice des énergies et génératrice du bien être et du bonheur dans la communauté francophone.**

**Parlement jeune, installé le 15 Avril 2010 à Malabo, République de Guinée Equatoriale, comme instrument d'intégration, de promotion de la démocratie, de l'état de droit, des libertés et des droits fondamentaux dans la zone CEMAC, le Parlement de la CEMAC, nourrit l'ambition de donner de la lisibilité aux motivations de sa création. Il entend exister et agir véritablement pour la démocratie, les Droits des peuples, la Paix. Il compte pour cela sur l'appui de la Communauté internationale, sur le regard bienveillant et le soutien de l' OIF et de l' APF.**

**C'est dire notre souhait que l'OIF et l'APF prennent plus en compte la volonté sans cesse renouvelée de l'Afrique Centrale, zone se remettant à peine des remous sociopolitiques qui l'ont secouée, de privilégier la prévention, la médiation et le règlement pacifique des conflits.**

**Dans cette optique, tout en appréciant les efforts accomplis par les parlements nationaux, nous nous inscrivons dans une approche communautaire appelant la préparation et la formation des acteurs investis par la communauté.**

**Nous sollicitons en conséquence la mobilisation et l'implication de l'OIF et de l'APF dans l'organisation des séminaires de formation des parlements sous régionaux de l'espace Francophone.**

**A signaler que pour la CEMAC, des dispositions sont prises pour que ce processus de formation débute d'ici Décembre 2010.**

**Je vous remercie**